
= **PROVINCE DE QUÉBEC**
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 6 JANVIER 2014 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 6 janvier à 19 h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5 : Denis Allaire
 Siège no 6: Gray Forster

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

RÉUNION REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 6 janvier 2014 à 19 hres

ORDRE DU JOUR

Pensée: Bonne et Heureuse Année 2014

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL ©

Assemblée extraordinaire du budget le 2 décembre 2013
Assemblée régulière du 2 décembre 2013

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de décembre 2013, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PERIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ECRITES ET VERBALES

6.01

7.00 RAPPORT : DES COMITES

7.01 Rapport de la Sûreté du Québec

8.00 TRESORERIE – COMPTES A PAYER ©

8.1 salaires du 1^{er} décembre au 31 décembre 2013 ©

13 620.17 \$ dépôt direct

achats listes ©

2013-12B 25 035.44 \$
2014-01A 79 523.90 \$

8.2 Certificats disponibilité de crédits

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de décembre en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 ADOPTION DES REGLEMENTS

10.00 AVIS DE MOTION

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

- 11.01 Affectation du surplus pour le budget 2014 (12 438.00\$)
- 11.02 Dossier de M. Raymond Côté
- 11.03 Dossier aménagement de terrain Soudure Côté
- 11.04 Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

12.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile
Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile
Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie
Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

- 13.01 Transfert du montant à payer à la Ville de East Angus –redevances gravières
- 13.02 Membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec et cotisation 2014
- 13.03 Membre de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et cotisation 2014
- 13.04 Pancarte publicitaire sur le terrain de golf
- 13.05 Améliorer le protocole du service postal canadien
- 13.06 Demande de commandite pour le gala des mérites scolaires le 4 juin 2014
- 13.07 Tarification cour municipale de East Angus pour 2014 / 4.14\$ par habitant
- 13.08 Demande de commandite pour une carte routière pour la Ville de East Angus
- 13.09 Résolution en vue de la signature d'une entente avec la CSST pour la constitution d'une mutuelle de prévention
- 13.10 Campagne de financement au programme des Jeux du Québec 2014
- 13.11 Publicité dans le journal Le Haut St-François inscription des dribbleurs

14.00 INVITATIONS

- 14.01 Invitation au maire de participer au Recueil identitaire estrien par la mairesse de Wotton

15.00 VARIA

15.01 Demande de la Ville de East Angus aux citoyens de Westbury/cessation de service d'aqueduc

16.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 6 JANVIER 2014 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2014-001

résolution no 2014-001

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-002

résolution no 2014-002

IL EST PROPOSÉ par le conseiller GrayForster
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

A D O P T É E

3.01 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 DÉCEMBRE 2013

2014-003

résolution no 2014-003

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance **extraordinaire du budget** du 2 décembre 2013 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 DÉCEMBRE 2013

2014-004

résolution no 2014-004

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2014-005

résolution no 2014-005

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de décembre 2013 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 Aucune demande

7.00 RAPPORT : DES COMITES

7.01 RAPPORT TRIMESTRIEL DES ACTIVITÉS DE LA SQ POUR AOÛT ET SEPTEMBRE 2013

Dépôt du rapport

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de décembre 2013, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2014-006

résolution no 2014-006

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de décembre 2013 pour un montant de 13620.17\$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisant :

2013-12B	25 035.44\$
2014-01A	79 526.90\$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

9.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun

10.0 AVIS DE MOTION

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 AFFECTATION DU SURPLUS POUR LE BUDGET 2014 (12 438.00\$)

2014-007

résolution no 2014-007

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un transfert de 12 438.00\$ du surplus accumulé libre afin d'équilibrer le budget 2014.

A D O P T É E

11.02 DOSSIER DE M. RAYMOND CÔTÉ

ATTENDU que M. Côté désire lotir sa propriété pour créer 3 nouveaux lots et pour se faire il demande de bénéficier de l'article 5.4 « Assouplissement aux normes de lotissement » pour réduite de 30% du frontage minimal;

ATTENDU que cette règle d'assouplissement est utilisée pour répondre à des contraintes de configuration de terrain;

2014-008

résolution no 2014-008

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil demande à M. Raymond Côté de présenter une demande officielle et un plan de sa propriété tel qu'il prévoit le lotir afin d'être en mesure d'accorder ou non l'assouplissement aux normes de lotissement.

A D O P T É E

11.03 DOSSIER AMÉNAGEMENT DE TERRAIN SOUDURE CÔTÉ

ATTENDU que le conseil dans sa résolution no. 2013-198 mandater la MRC pour préparer un règlement sur les usages conditionnels pour l'implantation d'une carrière à des fins d'aménagement dans la zone I-1;

ATTENDU que la MRC nous a estimé les coûts à environ 20 heures au taux de 45.00\$ de l'heure;

2014-009

résolution no 2014-009

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité facture la compagnie Soudure Côté et Fils pour un montant de 1500\$ pour la rédaction du règlement et des frais encourus pour les différents avis.

QUE le mandat sera donné à la MRC du Haut St-François suite à la réception du paiement.

A D O P T É E

11.04 SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

ATTENDU que le Ministère des Transports du Québec a confirmé à la Municipalité du canton de Westbury une subvention de 9 000\$ pour l'amélioration du chemin Tétreault et Vincent ;

2014-010

résolution no 2014-010

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Tétreault pour un montant subventionnée de 10 714.38\$, conformément aux exigences du ministère des Transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin Tétreault dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

A D O P T É E

12.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale et sécurité civile
Monsieur Gendron mentionne qu'il a eu 5 locations durant la période des fêtes.

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Rien de spécial

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Rien de spécial.

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles

Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et régie des incendies

Conseiller #6 Gray Forster : incendie et transport en commun
Rien de spécial

Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie

M. Yves Allaire, chef d'équipe a dû gérer le verglas qui s'est abattu sur notre territoire du 22 décembre au 25 décembre 2013 (arbres tombés, glace sur les routes, nouveau chauffeurs, etc.)

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Deslongchamps a remis son rapport des permis de l'année 2013.

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

**13.01 TRANSFERT DU MONTANT À PAYER À LA VILLE DE EAST ANGUS
–REDEVANCES GRAVIÈRES**

ATTENDU que la Ville d'East Angus a signé une entente avec la municipalité de Westbury concernant le partage d'une partie des revenus de la redevance pour la gravière sablière Excavation Normand Bouchard, effectif en juin 2011;

2014-011

résolution no 2014-011

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury rembourse à la Ville d'East Angus un montant de 3 236.88\$ pour la partie de la redevance calculée à partir du 1^{er} novembre 2012 au 30 septembre 2013 sur des tonnages de la gravière Normand Bouchard.

QUE le montant soit transféré du compte de la réserve gravières et sablières au compte courant pour l'année 2013.

A D O P T É E

13.02 RENOUELEMENT COTISATION ANNUELLE ADMQ –D.G.

2014-012

résolution no 2014-012

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser le renouvellement de la cotisation annuelle de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2014 au montant de 407\$.

QUE la municipalité procède au paiement de 407\$ en plus des taxes applicables au nom de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec.

A D O P T É E

**13.03 RENOUELEMENT COTISATION ANNUELLE COMBEQ –
INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

2014-013

résolution no 2014-013

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser le renouvellement de la cotisation annuelle de La Corporation des Officiers municipaux en bâtiment du Québec pour l'année 2014 au montant de 290\$.

QUE la municipalité procède au paiement de 290\$ en plus des taxes applicables au nom de la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec.

A D O P T É E

13.04 PANCARTE PUBLICITAIRE SUR LE TERRAIN DE GOLF

La municipalité du canton de Westbury ne fera pas de publicité sur le parcours de golf de East Angus.

13.05 AMÉLIORER LE PROTOCOLE DU SERVICE POSTAL CANADIEN

Le conseil ne donne pas suite à cette demande

13.06 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE GALA DES MÉRITES SCOLAIRES LE 4 JUIN 2014

La demande est reportée, des informations seront prises.

13.07 TARIFICATION COUR MUNICIPALE DE EAST ANGUS POUR 2014 / 4.14\$ PAR HABITANT

2014-014

résolution no 2014-014

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury adhère au service de la cour municipale de East Angus pour 2014 au coût de 4.14\$ par habitant.

A D O P T É E

13.08 DEMANDE DE COMMANDITE POUR UNE CARTE ROUTIÈRE POUR LA VILLE DE EAST ANGUS

La municipalité ne participera pas à l'élaboration de la carte routière de la ville de East Angus étant donné que le montage de celle de Westbury vient d'être fait pour le site internet.

13.09 RÉSOLUTION EN VUE DE LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA CSST POUR LA CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION

ATTENDU qu'une entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux à été proposée par la CSST;

2014-015

résolution no 2014-015

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarent satisfaits, que l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2014 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération québécoise des municipalités soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas dûment été révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la FQM.

QUE la municipalité du canton de Westbury après avoir pris connaissance du document intitulé ; MUTUELLE DE PRÉVENTION (FQM-PRÉVENTION) MUT-00709 Convention relative aux règles de fonctionnement, accepte d'adhérer à la présente entente.

A D O P T É E

13.10 CAMPAGNE DE FINANCEMENT AU PROGRAMME DES JEUX DU QUÉBEC 2014

2014-016

résolution no 2014-016

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité de Westbury contribue financièrement à la campagne annuelle 2014 des jeux du Québec Estrie pour un montant de 100.00\$.

QUE la directrice générale procède au paiement au CSLE.

A D O P T É E

13.11 PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE HAUT ST-FRANÇOIS INSCRIPTION DES DRIBBLEURS

2014-017

résolution no 2014-017

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un montant de 113.66\$ pour commanditer la page qui paraîtra dans le journal Le Haut St-François pour les inscriptions pour la saison 2014 des dribbleurs du Haut St-François.

A D O P T É E

14.00 INVITATIONS

14.01 INVITATION AU MAIRE DE PARTICIPER AU RECUEIL IDENTITAIRE ESTRIEN PAR LA MAIRESSE DE WOTTON

Des informations seront prises auprès des organisateurs pour savoir si la demande consiste à une contribution financière.

15.00 VARIA

15.01 DEMANDE DE LA VILLE DE EAST ANGUS AUX CITOYENS DE WESTBURY/CESSATION DE SERVICE D'AQUEDUC

La Ville de East Angus a adressée une lettre à 5 propriétaires de Westbury concernant la cessation du service d'aqueduc à compter du 1^{er} juillet 2014 étant donné que l'eau ne rencontre pas les normes du Ministère du Développement Durable de l'Environnement.

La résolution no. 2013-314 de la Ville indique les lots suivants :

1. Lot 4182399 à l'adresse 711 et 713 Angus Nord
2. Lot 4182389 à l'adresse 731 Angus Nord
3. Lot 4182396 à l'adresse 424 route 112
4. Lot 4182024 à l'adresse 449 Willard

Le conseil municipal de Westbury ne peut intervenir dans cette décision.

15.02 CIRCULATION DES 4 ROUES SUR LE CHEMIN ANGUS NORD

Suite à des plaintes reçues concernant la circulation des 4 roues sur la rue Angus Nord et des camions en zone interdite, le conseil s'est souvent adressé à la SQ et au président du club M. Bernard Boulanger, une copie de la lettre de l'agent Fortin sera envoyée au plaignant, M. Jean-Luc Laplante.

15.03 BÂTISSE MULTIFONCTIONNELLE

ATTENDU que des plan ont été préparés par la firme Dessins Drummond pour la construction du bâtiment multifonctionnel;

ATTENDU que es coûts estimés sont plus de 100,000\$ et qu'il est nécessaire de procéder par avis public pour la soumission dans le journal et sur le site de SEAO;

ATTENDU qu'il est nécessaire avant d'aller en soumission d'avoir un plan signer par un architecte;

2014-018

résolution no 2014-018

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE mandater un architecte afin de modifier et signer le plan préparé par M. François Blouin de la compagnie Dessins Drummond afin de diminuer les coûts selon la subvention accordée par le Programme du pacte rural en plus de la part de la municipalité de Westbury.

A D O P T É E

15.04 INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE À L'ENTRÉE DU 168 ROUTE 112 (bureau municipal)

2014-019

résolution no 2014-019

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury fasse installer une lumière à l'entrée du bureau municipal sur la route 112.

QUE la lumière soit installée de façon à éclairer l'entrée du côté du bureau municipal.

A D O P T É E

16.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2014-020

résolution no 2014-020

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 21: 00 heures.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....

Adèle Madore

Kenneth Coates
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière